

Document généré le lundi 16 février 2026 à 08:31

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/02/26	15/02/26	3112	6	5 / 5	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	13/02/26 à 16h21	15/02/26 à 15h45	3/3	26-15979	<u>26-</u> <u>15979</u>
JOUE	Intégrale	13/02/26 à 16h21		2/3		

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :

Principale : **50312600** - Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Maintenance du système et des caméras de vidéo protection existant et déploiement de futures installations de vidéo protection et de fibre optique de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Référence AO26-02

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de prestation Territoire communale
84800 L'isle-sur-la-sorgue

Durée 12 mois
à compter du 09/06/26

Description Prestations de maintenance du système et des caméras de vidéo protection existant et déploiement de futures installations de vidéo protection et de fibre optique de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.
La procédure de passation utilisée est l'appel d'offre ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP.

L'accord-cadre, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel, est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Il sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 250 000 € HT (soit 1 000 000 € HT sur 4 ans).

Code CPV principal

50312600 - Maintenance et réparation de matériel de technologies de l'information

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 1 000 000,00 €

Options

Oui

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Reconductions

Oui

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter du 09 juin 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **23/03/26 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 23/03/26 à 14h00

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>.

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique ou électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre sont détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont indiqués à l'article 5.2 du RC.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune de l'Isle sur la Sorgue.

Des certifications/certifications/habilitations sont exigées dans le cadre de ce marché (cf article 5.1.5) du règlement de la consultation

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 13/02/26 à la publication